

Apprentissage : « un développement exponentiel »

L'Enseignement catholique enregistre cette année le chiffre de 28 946 apprentis, dont près de 6 000 dans l'enseignement agricole, attestant d'*« un développement exponentiel au sein du réseau »*, se réjouit Yves Ruellan, président de RenaSup. *« En un an, nous avons multiplié presque par trois le nombre de jeunes accueillis ! Nous sommes dans une situation favorable et devons être en capacité de tenir dans le temps ! »*, souligne-t-il.

Même enthousiasme du côté du Cneap : *« La hausse des effectifs apprentis (+1 100, ndlr) compense largement la perte en formation initiale scolaire à la rentrée dernière (-752) »*, se félicite son secrétaire général, Philippe Poussin. Au total, 419 établissements se sont engagés dans le développement de l'apprentissage – via la création majoritairement d'UFA adossées aux CFA historiques de l'Enseignement catholique, et le développement de formations à bac +3. *« L'enjeu est d'assurer la coordination de ces évolutions et de veiller au sein des Codiec et Caec à la mise en place de dispositifs suffisamment souples pour permettre l'ouverture de nouvelles sections »*, souligne Yves Ruellan. L'autre défi porte sur la mixité des publics en apprentissage et en voie scolaire, dont le modèle réglementaire de comptabilité des effectifs et de financement n'est aujourd'hui pas stabilisé.

Une rentrée 2021 « difficile »

La préparation de la rentrée 2021 a été *« particulièrement difficile »* en raison des contraintes budgétaires et des choix de l'Enseignement catholique dans la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale, explique Yann Diraison, adjoint au secrétaire général de l'Enseignement catholique.

Sur la base de la loi de finances 2021, 239 postes sont soustraits à l'enseignement privé, auxquels s'ajoute la transformation de 370 postes équivalents temps plein en heures supplémentaires. À ces restrictions se greffe la décision de l'Enseignement catholique de financer les contrats de ses 1 280 futurs enseignants stagiaires alternants par un retrait supplémentaire de 380 emplois (lire l'article p.4). *« Dans ce contexte très contraint, la priorité reste donnée à l'accueil des publics fragiles et à l'ouverture à tous »*, souligne-t-il. Le Plan en faveur des réussites éducatives est à nouveau doté cette année de 100 emplois.

Le coût de l'augmentation de certaines décharges des chefs d'établissement du premier degré a également été pris en compte à hauteur de 60 emplois. En revanche, le solde d'emplois à rendre (639 au total) n'a pas permis d'opérer un redéploiement positif en faveur des académies déficitaires à hauteur de ce qui était attendu. Pour la première fois cependant, une réserve dotée de 17 emplois a été constituée. Elle vise à favoriser la création d'établissements – impossible aujourd'hui sur la base des seuls moyens académiques – par un financement national partiel des besoins en moyens d'enseignement.

Évaluation des établissements : objectif rentrée 2021

Suite aux différentes rencontres organisées entre l'Enseignement catholique et la présidente du Conseil d'évaluation de l'École (CEE), Béatrice Gille, depuis l'été dernier, dans le cadre de la Commission Permanente fin août et de l'Assemblée plénière des directeurs diocésains fin septembre, la Commission permanente a mis en place un groupe de travail chargé de proposer des adaptations spécifiques permettant aux établissements de l'Enseignement catholique d'intégrer le dispositif d'évaluation aujourd'hui déployé par le ministère de l'Éducation nationale.

Pour rappel, le cadre général arrêté par le CEE pour l'évaluation des établissements publics comprend deux étapes : d'abord une autoévaluation suivie d'une évaluation externe. *« Les travaux de ce groupe sur la transposition des modalités du cahier des charges et des procédures élaborées par le CEE alimenteront les réflexions de la Commission permanente et le dialogue avec l'équipe de Béatrice Gille »*, précise Yann Diraison. L'objectif est de pouvoir débiter les premières évaluations d'établissements de l'Enseignement catholique dès la rentrée de septembre 2021.

Label Ouverture Internationale

L'Enseignement catholique vient de créer un label Ouverture Internationale qui sera accessible à tous les établissements à partir de la rentrée 2021. S'appuyant sur une initiative lancée depuis plusieurs années dans les diocèses de Nantes, Vannes, Saint-Brieuc, Rennes et dans ceux de l'académie de Reims, un travail de déploiement national a été réalisé pour que chaque établissement puisse l'obtenir. Ils devront remplir un dossier de candidature qui intégrera des critères liés à la mobilité et à l'apprentissage des langues pour les élèves et pour les adultes, mais également des critères relatifs à l'investissement de l'ensemble de la communauté éducative dans l'ouverture internationale, ainsi que des critères qui concernent l'éducation intégrale : dialogue interculturel, culture de la fraternité et de la paix, solidarité... L'intérêt pour un établissement d'entrer dans cette démarche de labélisation est multiple : intégrer un processus permettant de rendre cohérentes toutes ses initiatives internationales, donner de la lisibilité à des parcours proposés aux élèves sur l'ensemble de leur scolarité et entrer dans un réseau permettant la mutualisation de bonnes pratiques.

Nomination au Secrétariat général

Suite au départ de Jérôme Brunet qui, à compter du 1^{er} septembre 2021, souhaite s'engager dans d'autres missions, Nathalie Tretiakow, actuelle directrice de l'École des cadres missionnés, vient d'être nommée adjointe au Secrétaire général de l'Enseignement catholique par le Conseil épiscopal pour l'Enseignement catholique. Après neuf années à la direction de l'ECM, elle continuera à mettre sa finesse, sa créativité, son charisme et ses compétences au service de cette nouvelle mission dont la complexité n'a d'égale que la diversité de l'Enseignement catholique et les enjeux éducatifs du monde contemporain.

Projet de loi contre le séparatisme : « La liberté d'enseignement est un tout »

Dans le cadre des consultations et débats préparatoires au vote du projet de loi confortant les principes républicains, censé permettre de lutter contre le « séparatisme », l'Enseignement catholique a fait publiquement part de ses réserves sur plusieurs des mesures envisagées en matière d'éducation. Au premier rang d'entre elles : la suppression de l'instruction en famille. « *Même si l'Enseignement catholique n'est pas directement concerné par cette disposition du projet de loi, il considère qu'elle porte atteinte de façon disproportionnée à l'une des modalités d'exercice de la liberté d'enseignement dans notre pays* », souligne son secrétaire général, Philippe Delorme, qui se déclare « préoccupé » par l'esprit du texte et « sceptique » quant à son efficacité réelle. « *La logique d'exclusion et de sanction qui y prévaut vis-à-vis des familles me semble loin d'une École de la confiance et de l'accueil* », ajoute-t-il, tout en estimant « légitime » que l'État contrôle et corrige les éventuels dysfonctionnements.

Concernant les établissements d'enseignement privé hors contrat, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique a fait savoir qu'il n'était pas opposé à ce que les critères d'ouverture établis par la loi Gatel d'avril 2018 puissent faire l'objet de contrôles a posteriori. Il reste par ailleurs « vigilant » à ce que la neutralité des agents publics énoncée dans l'article 1 du projet de loi ne s'applique pas aux enseignants et personnels des établissements de l'Enseignement catholique « *dont le caractère propre n'est pas neutre par définition* ».

Examiné à l'Assemblée nationale depuis le début de ce mois de février, ce texte sensible devrait être soumis au Sénat en mars en vue d'un vote final avant l'été.

Le showroom des formations pro de l'Enseignement catholique

Présenter tout l'éventail des formations professionnelles proposées dans les établissements de l'Enseignement catholique, valoriser et faire connaître au grand public comme au monde professionnel les métiers, les filières, les parcours de formation, les savoir-faire éducatifs et les équipements, donner la parole à l'Enseignement catholique territorial et aux partenaires publics et privés de la voie pro en régions, tel est l'objectif de la future plateforme digitale Excellence Pro prévue au printemps et pilotée par RenaSup.

Accompagné par le Cneap et la forte mobilisation des territoires engagés pour le salon Excellence Pro de mars dernier, ce lieu d'expositions

constituera une expérience inédite pour tout visiteur souhaitant s'orienter dans la voie professionnelle, à travers un parcours immersif en 3D qui le conduira sur les stands des établissements et une cartographie des territoires et des structures régionales.

Articulés à cette plateforme, des parcours de formation pour enseignants et parents sont en cours de développement. Ils les aideront à accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation. Avec le concours de l'ECM, de l'Afadec et le financement de Formiris, RenaSup et trois organismes de formation travaillent à des modules de formation qui seront ouverts en septembre.

Vers une autre maternelle ?

La note publiée par le Conseil supérieur des programmes (CSP) début décembre vise à « *confronter l'esprit des évolutions* » apportées par l'abaissement de l'instruction obligatoire à 3 ans et à « *faire des propositions pour compléter et aménager* » les programmes de maternelle de 2015. « *Sur la forme, il y a peu de bouleversements, le CSP réinsistant sur l'approfondissement de fondamentaux*, analyse Bruno Grave, chargé du pôle École au Sgec. *Mais un changement majeur pourrait pointer dans la fonction même de l'école maternelle. La scolarisation dès 3 ans ne va-t-elle pas entraîner une prise en compte trop rapide de l'enfant comme élève ?* »

Un bac 2021 adapté

Fin janvier, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé de nouvelles modifications pour le bac 2021 en raison de la crise sanitaire, dont l'annulation des épreuves de spécialités de mars. La pression montait pour demander leur report en juin. Elles seront finalement remplacées par une note de contrôle continu, sur la base des moyennes des trois trimestres de terminale. Sur le terrain, cette montée du contrôle continu « *pose la question d'un examen tendant à devenir de plus en plus un "bac maison" et souligne l'urgence d'un vrai positionnement de nos établissements sur l'évaluation* », constate Benoit Skouratko, responsable du pôle Lycée au Sgec. D'autres aménagements ont été annoncés par le ministre. En philosophie, trois sujets de dissertation seront proposés au lieu de deux. En première, l'épreuve d'oral de français ne portera plus que sur quatorze textes en voie générale et sept dans les séries technologiques. À ce stade, l'épreuve du Grand oral prévue fin juin, ainsi que le calendrier de transmission des notes à Parcoursup fin mars-début avril, sont maintenus.

La Prospective en effervescence

La réflexion prospective de l'Enseignement catholique visant à concilier maillage équilibré des territoires, stratégie de développement et sens du projet prend un tour opérationnel. La démarche engagée au séminaire de Valpré (69) d'octobre se poursuit depuis, à chaque assemblée des directeurs diocésains et de la Commission Permanente, à travers des partages d'expériences de terrain qui ont fait émerger sept leviers d'action possibles :

1. Liberté et innovations pédagogiques et éducatives
2. Choix éducatif de la diversité et engagements en faveur des mixités sociale et scolaire
3. Du pacte éducatif global au pacte éducatif local
4. Structuration des établissements en réseaux
5. Modalités et périmètres des solidarités concrètes
6. Un modèle économique à renouveler et à diversifier
7. Communication et formation autour de la proposition éducative spécifique

Les questions essentielles du sens du projet, de la pastorale et de la méthode, sont abordées de manières transversales.

Au fil des sessions, sont débattus plusieurs champs d'action possibles, tels que des groupes scolaires polyvalents, des formes de gestion mutualisées ou encore des possibles diversifications des ressources financières... Un comité de synthèse missionné par Philippe Delorme autour de Pierre Marsollier, délégué général aux relations politiques, débutera la rédaction des orientations qui seront soumises au vote du Cnec en juin. Il se compose de Laurent de Beaucoudrey, directeur diocésain de Rouen, Matthieu Pommiers, directeur de l'Isfec Aquitaine, Louis Lourme, chef d'établissement de Saint-Joseph de Tivoli à Bordeaux et de Jean Caron, chargé de mission à la DDEC de Versailles. À noter enfin que la démarche inspire aussi des déclinaisons qui viennent la nourrir : des dynamiques prospectives s'engagent en effet dans l'Oise, au sein de l'Union des réseaux congréganistes (Urcec) et d'organisations professionnelles comme le Synadec. Elles s'appuient sur l'expérience de Valpré et les témoignages inspirants mis en ligne sur la plateforme dédiée qui s'enrichira bientôt d'initiatives terrain venant illustrer les sept chantiers en construction.

► enseignement-catholique.fr/demarche-prospective

Vers une formation unique des chefs d'établissement

Prévu par le texte d'orientation du Cnec d'avril 2018, l'objectif d'une formation unique et commune à l'ensemble des chefs d'établissement de l'Enseignement catholique – premier et second degrés – sera concrétisé à la rentrée prochaine. Pilotée par la Direction de la formation des cadres (DFC) du Sgec et portée par l'ECM, les Isfec et l'Ifeap, la construction de ce parcours a démarré avec la mise en place d'une année de détermination commune. Une autre étape est engagée avec l'installation de la 1^{re} année de préparation au titre de Dirigeant « nouvelle formule ». Elle comprend six journées de

formation réunissant premier et second degrés. L'élaboration de la 2^e année, « *sous un format totalement commun* », est en cours, avec un démarrage prévu en septembre 2021. L'enjeu est de taille : « *Il s'agit de tenir une formation globale au métier permettant aux candidats de se former avec leurs pairs de l'ensemble du territoire mais aussi de construire des compétences contextualisées liées aux enjeux de l'établissement et de sa région*, souligne Nathalie Tretiakow, responsable de la DFC. *De la qualité de ce parcours de formation dépend aussi la qualité de notre gouvernance !* »

Formation initiale : « Un choix radical »

jedeviensenseignant.fr

Yann Diraison, adjoint au secrétaire général de l'Enseignement catholique

Que change la nouvelle réforme de la formation initiale des enseignants ?

Yann Diraison : Les principaux changements résident moins dans la formation elle-même – le cahier des charges des masters Meef n'est pas bouleversé – que dans son organisation avec le recul du concours en 2^e année de master (M2) au lieu du M1 aujourd'hui et la professionnalisation des concours.



M2 et à dégager ensuite le temps et l'esprit les étudiants dans la dernière phase de la préparation des concours.

Quels seront les moyens mobilisés ?

Y. D. : Ce choix d'organisation implique que les potentiels horaires d'ensei-

gnement correspondant à la présence des stagiaires en alternance ne soient pas intégrés dans les dotations des établissements (lire l'article sur la rentrée 2021, p.1) mais considérés comme des moyens surnuméraires. Concrètement, les établissements concernés placeront les alternants en responsabilité dans une classe et récupéreront le temps d'enseignement des professeurs titulaires des classes pour soutenir d'autres projets (soutien, accompagnement d'élèves en difficulté, dédoublement) ainsi que des départs en formation.

Un autre objectif est d'augmenter l'attractivité des masters Meef pour le second degré...

Y. D. : L'organisation retenue concerne les premier et second degrés. Afin d'augmenter le nombre d'étudiants se préparant au professorat du second degré, la mise en œuvre de la réforme est aussi l'occasion d'organiser une offre de formation et une préparation aux concours du second degré dans un nombre de disciplines plus important que celui proposé aujourd'hui – passant de sept à une vingtaine à la rentrée prochaine.

L'Enseignement catholique recrute chaque année 4 000 enseignants. Pourquoi pas vous ?

C'est le thème de la prochaine campagne nationale de recrutement lancée dès mars prochain auprès des lycéens, étudiants, parents d'élèves et personnes en reconversion professionnelle qui pourraient devenir professeur dans l'Enseignement catholique. Dans le contexte de la réforme de la formation initiale, affiches, flyers, campagne digitale, nouveau site, seront bientôt mis à disposition des Directions diocésaines, Isfec, Saar et établissements. Ils présenteront le nouveau parcours de formation et, à travers des témoignages, tous les avantages à enseigner dans le réseau.

Espoir Irak

Depuis 2014, avec la campagne Espoir Irak menée par l'Enseignement catholique auprès des chrétiens d'Irak, la construction d'écoles a ainsi pu être financée. Début mars, Espoir Irak vous proposera de retrouver en ligne toute la richesse de cette campagne à travers un parcours pensé pour tous les âges. Il se compose de photos, témoignages, documentaires ciblés afin de découvrir l'histoire ancestrale de la région et la vie des chrétiens d'Irak mais aussi de fiches thématiques et de nombreuses ressources. Objectif : développer des réflexions dynamiques sur les questions de la solidarité, du pardon, de l'éducation, du terrorisme, de l'écologie intégrale...

► parcours-espoir-irak.enseignement-catholique.fr

En quoi consiste l'organisation adoptée par l'Enseignement catholique ?

Y. D. : La décision a été prise d'échelonner ces éléments sur une période plus longue pour favoriser la réussite des étudiants. Le stage en responsabilité sera ainsi scindé en deux parties – la 1^{re} en fin de M1 ; la seconde au début de M2 – de façon à pouvoir programmer les soutenances de mémoire à la fin du 1^{er} semestre de



Retrouvez la chronique
de l'enseignement catholique

chaque samedi à 8h15 avec
Delphine Krzyzanowka

Lettre éditée par le Secrétariat général de l'enseignement catholique, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 30.

enseignement-catholique.fr

@EnsCatho

Enseignement catholique France

Si vous ne désirez plus recevoir ce mail, cliquez sur le lien [Se désinscrire.](#)

Si vous souhaitez en savoir plus sur le traitement de vos données par le Sgéc, [cliquez ici.](#) Tous droits réservés ©2019 Enseignement catholique